

ANNEXE 1

Certification QUALIOPi

Etape 1 : Faire un devis auprès d'un organisme certificateur :

<https://travail-emploi.gouv.fr/qualiopi-marque-de-certification-qualite-des-prestataires-de-formation#anchor-navigation-979>

Liste des organismes certificateurs :

<https://www.centre-info.fr/site-droit-formation/actualites-droit/mise-a-jour-de-la-liste-des-organismes-certificateurs-des-organismes-de-formation>

Etape 2 : Remplir son dossier administratif et planifier son audit .

Etape 3 : Préparer son audit

Une bonne préparation avant l'audit Qualiopi est essentielle pour garantir la conformité de vos pratiques et maximiser vos chances d'obtenir la certification. En vous préparant, vous évitez les non-conformités, optimisez le déroulement de l'audit et valorisez votre organisme auprès des auditeurs et clients.

- **Comprendre le référentiel Qualiopi** : Familiarisez-vous avec les critères et indicateurs du référentiel. Ils couvrent tous les aspects de la qualité des prestations, de l'accueil des participants à l'évaluation des compétences.

https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/2024-07/guide_qualiopi_0.pdf

Etape 4 : Réaliser l'audit

Le certificat Qualiopi est délivré à une structure après la réalisation d'un audit initial approfondi. Ce premier audit revêt une grande importance, car il vise à évaluer minutieusement l'adéquation des processus de l'organisme aux exigences du Référentiel National Qualité (RNQ). Pendant cet audit, un auditeur qualifié et impartial examine en détail chaque aspect de l'activité de l'organisme afin de déterminer s'il répond aux critères de qualité requis.

L'audit initial se déroule selon un processus rigoureux. L'auditeur analyse les documents et les preuves fournies par l'organisme, tels que les procédures, les politiques, les registres, les évaluations de la satisfaction des clients, les plans de formation, etc. Il réalise également des entretiens avec les responsables et le personnel de l'organisme pour comprendre comment les processus sont mis en oeuvre dans la pratique.

L'objectif de cet audit est de vérifier si l'organisme respecte les critères énoncés dans le RNQ, qui couvrent des aspects tels que la conception et l'organisation des formations, l'adaptation aux besoins des apprenants, l'accompagnement pédagogique, l'évaluation des acquis, la gestion des formateurs, la veille réglementaire, la satisfaction des clients, etc.

Etape 5: Traitement les éventuelles non-conformités

Lors d'un audit Qualiopi, une non-conformité est un écart par rapport aux exigences du référentiel. Elle peut être mineure ou majeure et doit être traitée dans les délais impartis pour obtenir ou conserver la certification.

- **Non-conformité mineure** : Un écart partiel qui ne remet pas en cause la qualité de la prestation. Vous avez **6 mois** pour corriger ces écarts. Jusqu'à 4 non-conformités mineures peuvent être acceptées avant que cela devienne une non-conformité majeure.
- **Non-conformité majeure** : Un écart significatif qui affecte la qualité de la prestation. Vous avez **3 mois** pour mettre en oeuvre des actions correctives. La certification ne sera délivrée que lorsque toutes les non-conformités majeures auront été levées.